

ANNEXE 1 DÉBATS CITOYENS EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE RÈGLEMENT 2018-2019

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'enseignant, tout au long de l'année, dans sa (ses) classe(s), ou avec un groupe constitué au sein d'un club, développe l'argumentation, le débat, la controverse, afin de préparer les élèves au concours qui se déroule sur une journée, **le 14 mai 2019 dans le cadre de la Semaine des langues de l'académie d'Orléans-Tours (qui se tiendra du 13 au 17 mai 2019).**

Le principe est de faire s'opposer deux équipes de quatre élèves sur des sujets en lien avec les programmes. Ils portent essentiellement sur la citoyenneté, la culture et l'éthique.

Chaque équipe défend une position "pour" ou "contre" qui est tirée au sort. Les débatteurs sont donc amenés à défendre une position qui peut être différente de ce qu'ils pensent véritablement.

Les élèves échangent pour convaincre l'autre équipe en proposant un argumentaire pertinent, bâti collectivement, et illustré d'exemples.

Le cas échéant, des phases de qualification en interne dans les établissements pourront être organisées courant mars ou avril.

Le 14 mai 2019, une journée académique opposera les équipes finalistes. Un seuil maximum de seize équipes par langue a été fixé pour la finale académique.

Les équipes sont composées de cinq membres. Pour chaque débat, quatre titulaires seront désignés parmi ces cinq élèves. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment d'élèves provenant de plusieurs classes et de plusieurs niveaux.

La ou les équipes seront encadrées par au moins un enseignant de la langue concernée et, dans la mesure du possible, d'un second accompagnateur.

2. PUBLIC CONCERNÉ

Le concours s'adresse à tous les élèves des lycées généraux et technologiques et des lycées professionnels, **à l'exception des locuteurs natifs** dont la langue maternelle est la langue du débat.

3. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE DÉBATS CITOYENS (9H – 17H)

Le matin, chaque équipe est placée dans une poule de quatre et fera donc trois débats.

À l'issue de cette phase, les équipes qui sont arrivées en tête de leur poule s'affrontent en demi-finale l'après-midi, puis les vainqueurs des demi-finales se retrouvent en finale.

Durant les demi-finales, les autres équipes peuvent faire des débats "amicaux", avec la possibilité de modifier la composition des équipes si les élèves le souhaitent.

Tous les participants se retrouvent pour assister à la finale.

4. DÉROULEMENT DES DÉBATS

Les sujets des débats sont des affirmations formulées en langue étrangère. Un tirage au sort détermine quelle équipe est "pour" l'affirmation et laquelle est "contre".

Le modérateur, un professeur, énonce le sujet, précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), veille au respect du temps imparti.

Les participants préparent leurs arguments pendant quinze minutes.

L'équipe "pour" est invitée par le médiateur à ouvrir le débat. Il est recommandé aux élèves et au public d'adopter une attitude fair-play et de stricte neutralité au cours des débats.

Le débat proprement dit dure quinze à vingt minutes, à l'issue desquelles le médiateur propose une pause de deux à trois minutes. Les équipes se concertent alors pour préparer une conclusion qu'elles sont invitées à présenter.

Le jury, constitué de deux enseignants, délibère pendant quelques minutes et détermine l'équipe vainqueur en s'appuyant sur la grille d'évaluation (cf. ci-après).

Les professeurs sont répartis sur tous les débats, accompagnent les équipes dans les salles, effectuent le tirage au sort, gèrent le temps de préparation, veillent au respect des règles et des horaires.

Après délibération, les jurys remettent les résultats aux organisateurs. Les résultats ne doivent pas être communiqués aux élèves.

5. MODALITÉS PRATIQUES

Les professeurs sont invités à préparer les élèves le plus tôt possible dans le contexte retenu le plus pertinent pour les apprentissages des élèves : classe ou groupe constitué.

Les inscriptions se font sur le formulaire « Semaine des langues 2019 », qui regroupe l'inscription à tous les événements ayant lieu pendant cette semaine et doit impérativement être renseigné **le 1^{er} mars 2019 au plus tard**.

Chaque établissement inscrit deux équipes au maximum pour l'anglais ; pour les autres langues, le nombre d'équipes inscrites est plus ouvert. Cependant, en fonction du nombre d'inscrits, il pourra être demandé aux professeurs d'organiser en interne, en mars ou en avril 2019, des poules de qualification pour la finale académique.

Le déplacement pour participer à la journée académique est à la charge des établissements.

La journée académique se déroulera le 14 mai 2019 à l'université d'Orléans.

Chaque participant recevra un certificat de participation.

Pour tout complément d'information, s'adresser à :

- Benoît Micoulaut - Adjoint à la Daac - Tél. : 02 38 79 46 59 / 60 - daac@ac-orleans-tours.fr
- Sylvie Ragner, Dareic - dareic@ac-orleans-tours.fr
- Stéphane Brunel, coordinateur - stephane.brunel@ac-orleans-tours.fr

DEBATS CITOYENS : GRILLE D'EVALUATION

Sujet :

Date :

Equipe pour : ①

②

③

④

Equipe contre : ①

②

③

④

	Equipe POUR				Equipe CONTRE			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Distribution de la prise de parole*								
Participation à la construction collective de l'argumentaire*								
	Equipe POUR			Equipe CONTRE				
Argumentation variété et richesse	+	~	-	+	~	-		
Argumentation aptitude à rebondir sur l'argumentation adverse	+	~	-	+	~	-		
Qualité de la communication conviction	+	~	-	+	~	-		
Qualité de la communication langue	+	~	-	+	~	-		
Conclusion aptitude à reformuler et synthétiser	+	~	-	+	~	-		

* Mettre des croix au fur et à mesure des interventions de chaque « débatteur », ce qui permet de constater la répartition.
Les autres appréciations se font globalement par équipe.

